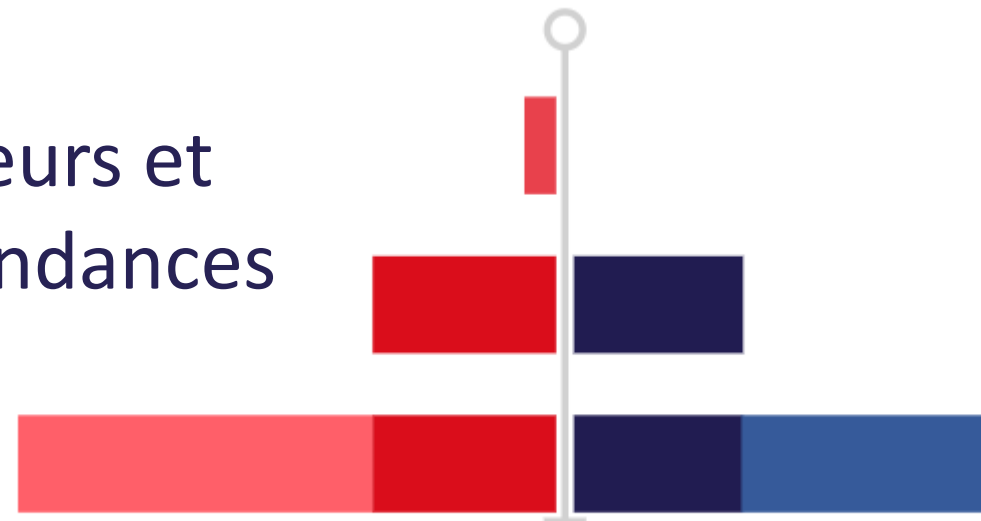


DYNAM

Publication Q4 2021-2022

Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 13 tendances



Pour plus d'informations, consultez https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be

Tendance 1 : la forte reprise après le coronavirus se poursuit, mais à un rythme plus lent

Figure 1 Couches et composantes de la dynamique de l'emploi et des travailleurs en Belgique - Q4 2020-2021 (% = comparaison avec la période précédente Q4 2019-2020)

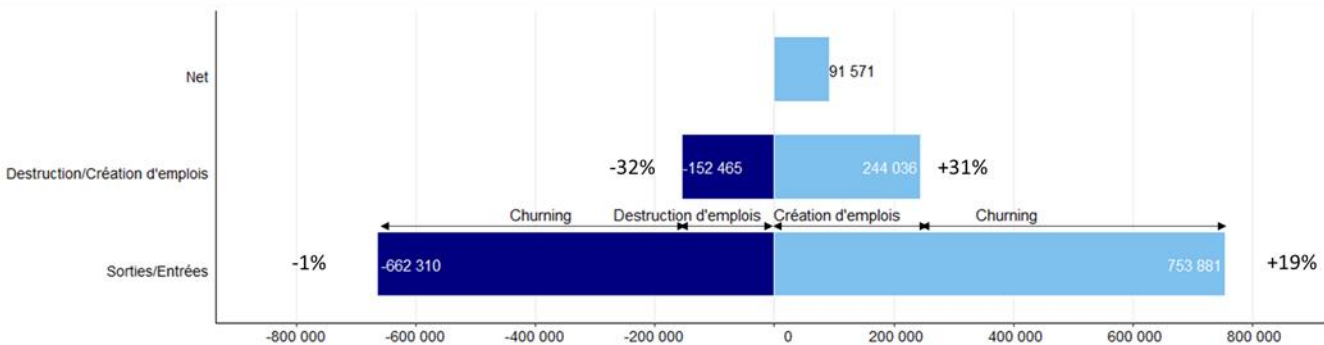
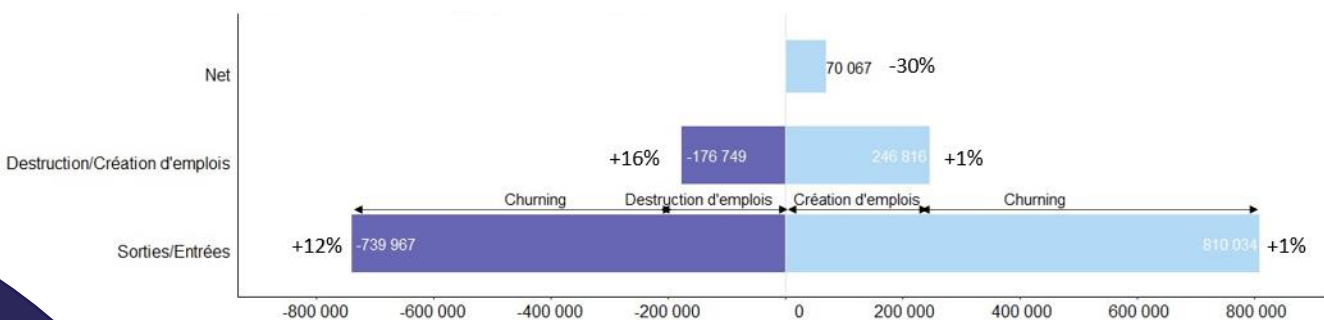


Figure 2 Couches et composantes de la dynamique de l'emploi et des travailleurs en Belgique - Q4 2021-2022* (% = comparaison avec la période précédente au Q4 2020-2021)

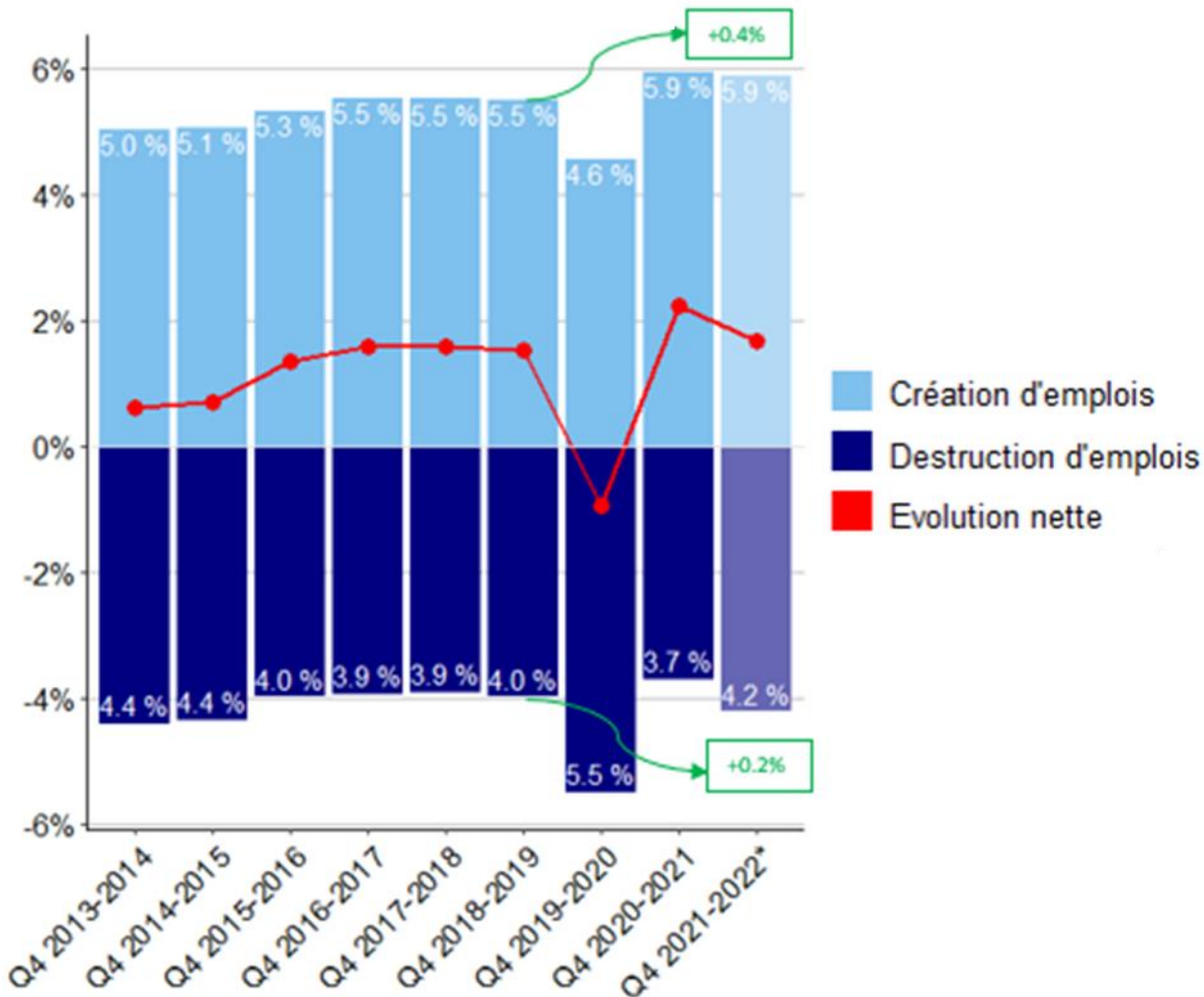


Durant la deuxième année de coronavirus Q4 2020-2021, nous observons une forte augmentation de création brute d'emplois (+31 %) et une baisse de destruction d'emplois (-32 %) en comparaison avec la période précédente (Q4 2019-2020). Bien que nous ayons constaté une augmentation des entrées (+19 %), les sorties sont restées stables (-1 %). Cela s'est traduit par une augmentation nette de 91 571 emplois.

Le Q4 2021-2022 présente un tableau similaire à celui de l'année précédente en ce qui concerne la création d'emplois (+1 %) et les entrées (+1 %). Les destructions d'emplois (+16 %) et les sorties (+12 %) ont augmenté. Cela entraîne une augmentation nette plus faible de 70 067 emplois (-30 %).

Tendance 2 : la création d'emplois reste au plus haut niveau jamais atteint

Figure 3 Dynamique de l'emploi sur le marché du travail belge (Q4 2013-2022*)



Taux de création d'emplois :

Le nombre de nouveaux emplois créés pour 100 emplois existants

Taux de destruction d'emplois :

Le nombre d'emplois détruits pour 100 emplois existants

Au Q4 2020-2021, le nombre brut d'emplois créés a battu un record avec 244 036 emplois créés. Le taux de création d'emplois a également atteint un niveau sans précédent de 5,9 % cette année-là. Après l'augmentation considérable du taux de destruction d'emplois au Q4 2019-2020, nous observons une forte baisse jusqu'au taux de destruction d'emplois le plus bas jamais enregistré, à savoir 3,7 %, au Q4 2020-2021.

La création d'emplois se stabilise au Q4 2021-2022 à un niveau de 0,4 point de pourcentage supérieur à celui d'avant la crise du coronavirus (soit 5,9 %). Les destructions d'emplois remontent également à 4,2 %, ce qui explique la baisse de l'évolution nette.

Tendance 3 : dynamique sans précédent des employés sur le marché du travail belge

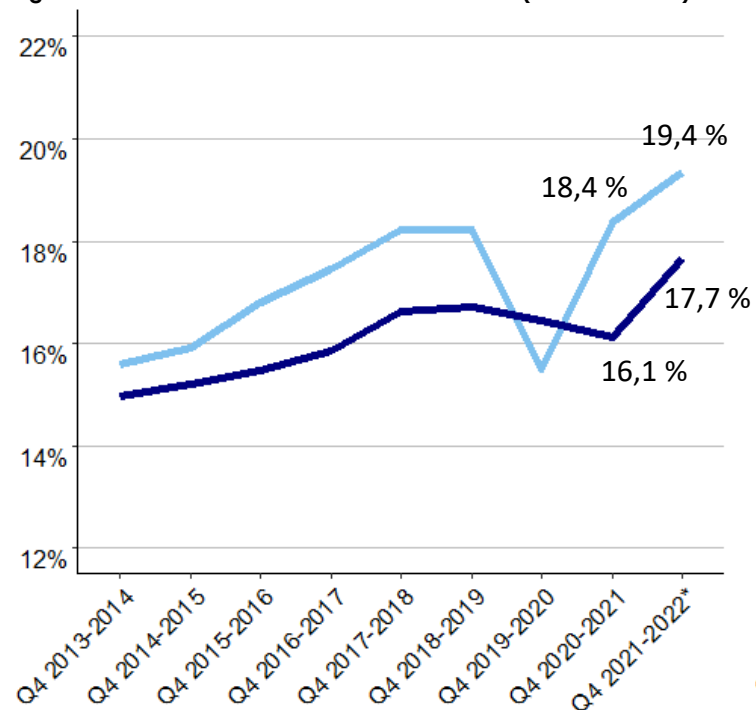
Taux d'entrées et de sorties :

Nombre de personnes entrant ou sortant d'une entreprise pour 100 emplois

Churning :

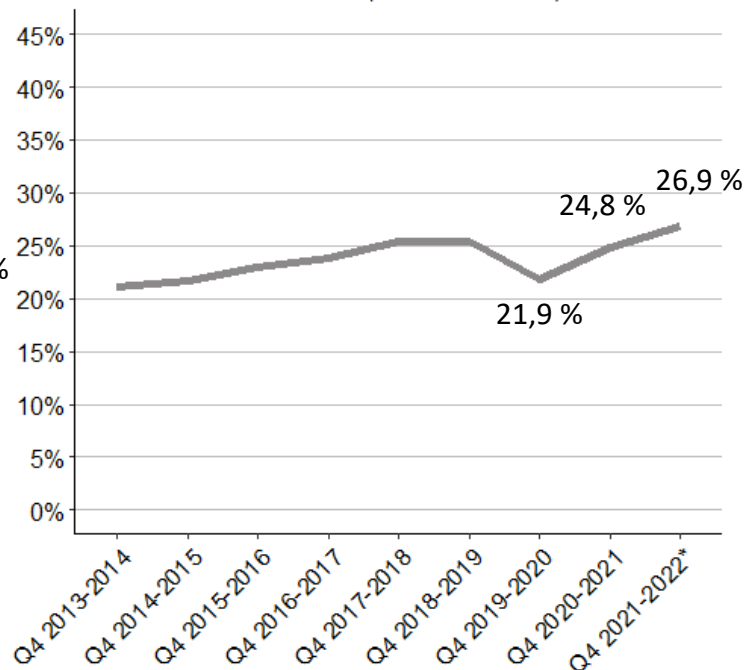
La somme des mouvements d'entrée et de sortie au sein de l'offre d'emploi existante (rotation des emplois) pour 100 emplois.

Figure 4 Évolution des taux d'entrées et de sorties (Q4 2013-2022*)



— Taux d'entrée
— Taux de sortie

Figure 5 Évolution du taux de churning (Q4 2013-2022*)



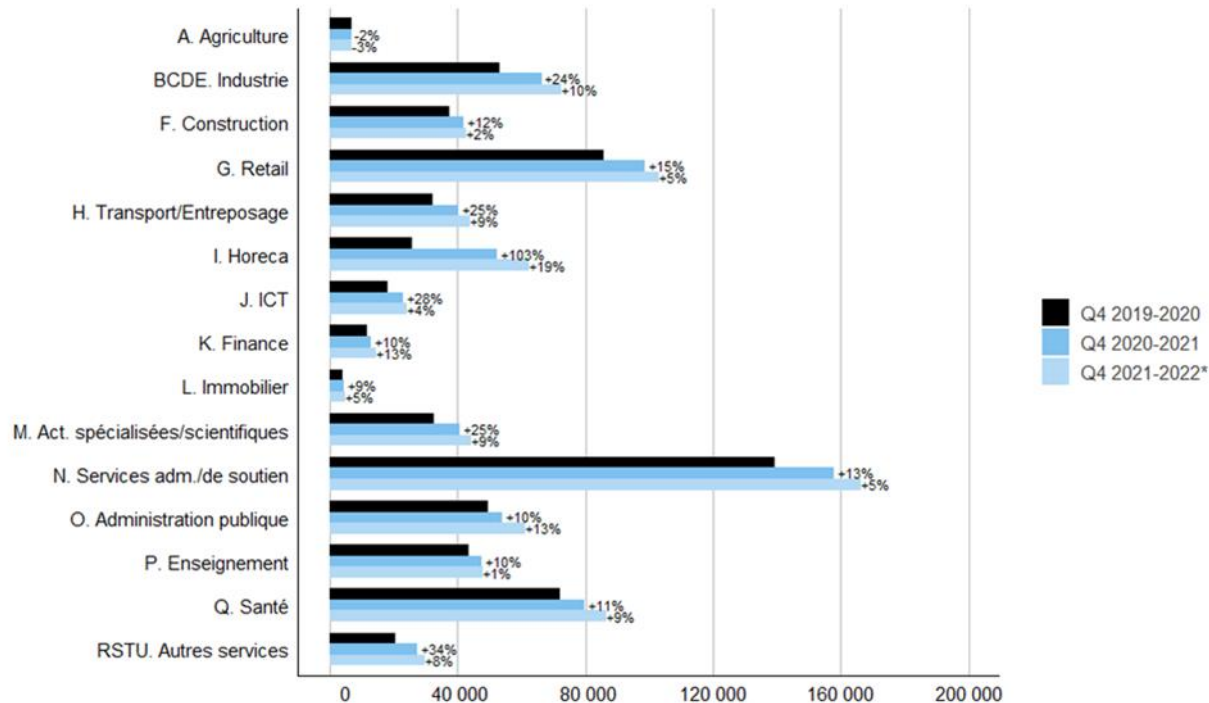
— Taux de churning

Après la forte baisse du taux d'entrées et du taux de churning pendant la période du coronavirus, nous constatons un fort rebond au Q4 2020-2021. Cette reprise se poursuit au Q4 2021-2022 et atteint le niveau le plus élevé jamais mesuré pour le taux d'entrées (19,4 %), le taux de sorties (17,7 %) et le taux de churning (26,9 %).

Le taux de churning indique si les travailleurs et les employeurs sont confiants de pouvoir prendre de nouveaux engagements et si les travailleurs sont enclins à quitter leur emploi actuel.

Tendance 4 : la dynamique des travailleurs évolue de la même manière dans tous les secteurs

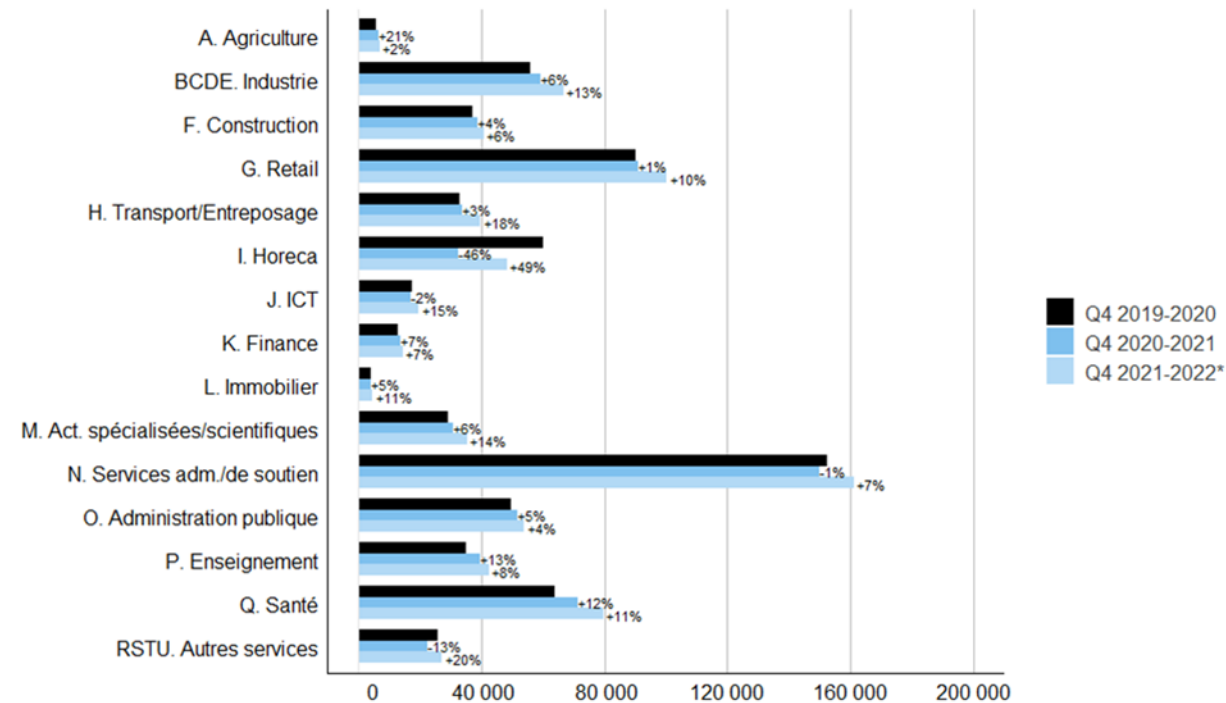
Figure 6 Évolution des entrées (Q4 2019-2022*)



Au cours de la deuxième année de coronavirus, au Q4 2020-2021, nous constatons une augmentation des entrées dans tous les secteurs. Cette augmentation se poursuit au Q4 2021-2022, mais à un rythme plus lent. Cela n'est pas surprenant, car il y avait déjà un nombre exceptionnellement élevé d'entrants au Q4 2020-2021.

Les secteurs qui ont connu des augmentations exceptionnellement importantes sont le secteur industriel, l'Horeca, les transports et l'entreposage, les ICT, les professions spécialisées/scientifiques et les autres services (y compris l'événementiel, les sports et les loisirs).

Figure 7 Évolution des sorties (Q4 2019-2022*)



Les sorties augmentent (légèrement) dans tous les secteurs à l'exception de l'Horeca (-46 %) et des autres services (-13 %) au Q4 2020-2021. Pour l'année la plus récente, au Q4 2021-2022, nous constatons une augmentation des sorties dans tous les secteurs.

Cette augmentation est la plus forte dans les secteurs de l'Horeca, des transports et de l'entreposage, des professions spécialisées/scientifiques et de l'industrie.

Tendance 5 : les répercussions de la multicrise ne sont pas (encore) visibles dans l'industrie

Figure 8 Destruction et création d'emploi (Q4 2019-2022*)

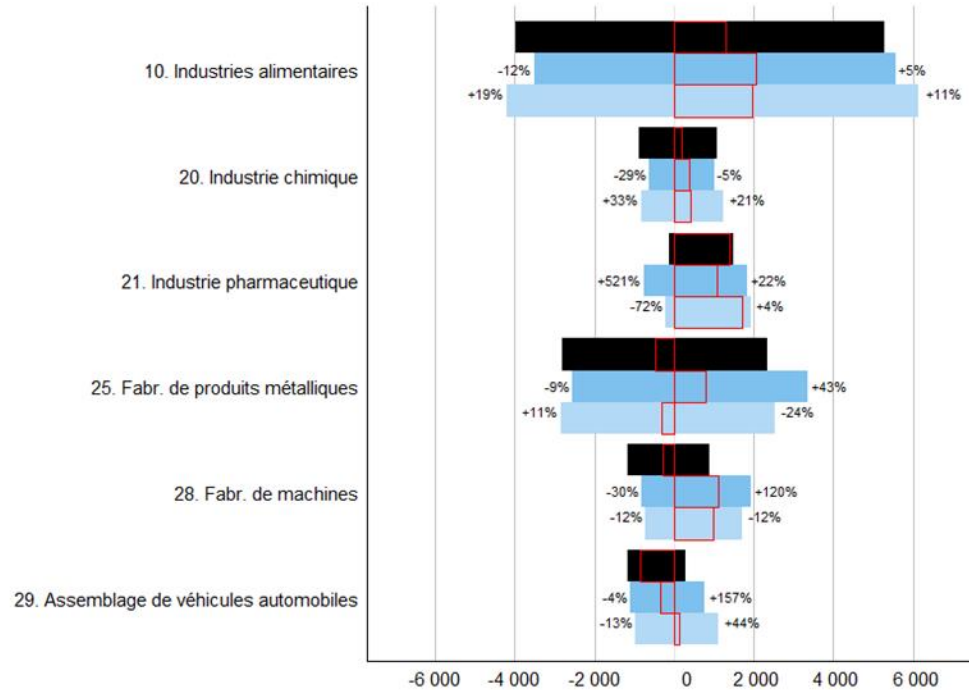
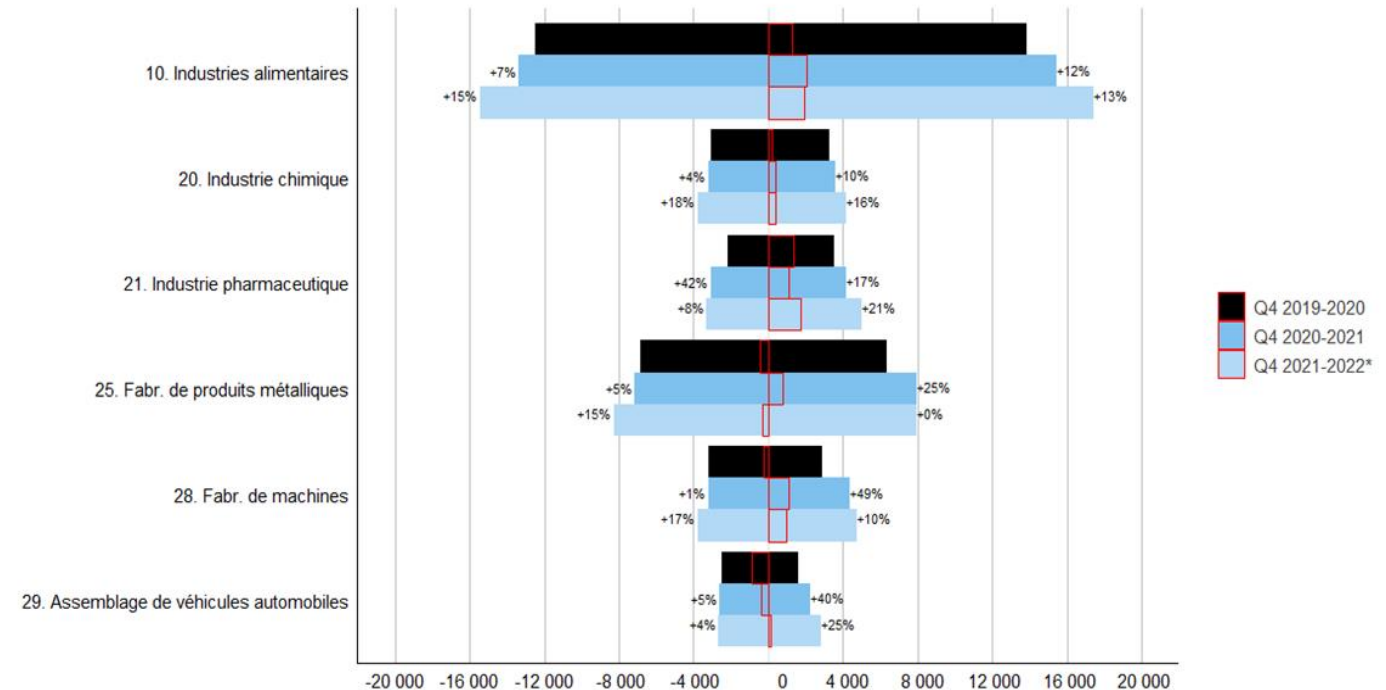


Figure 9 Entrées et Sorties (Q4 2019-2022*)



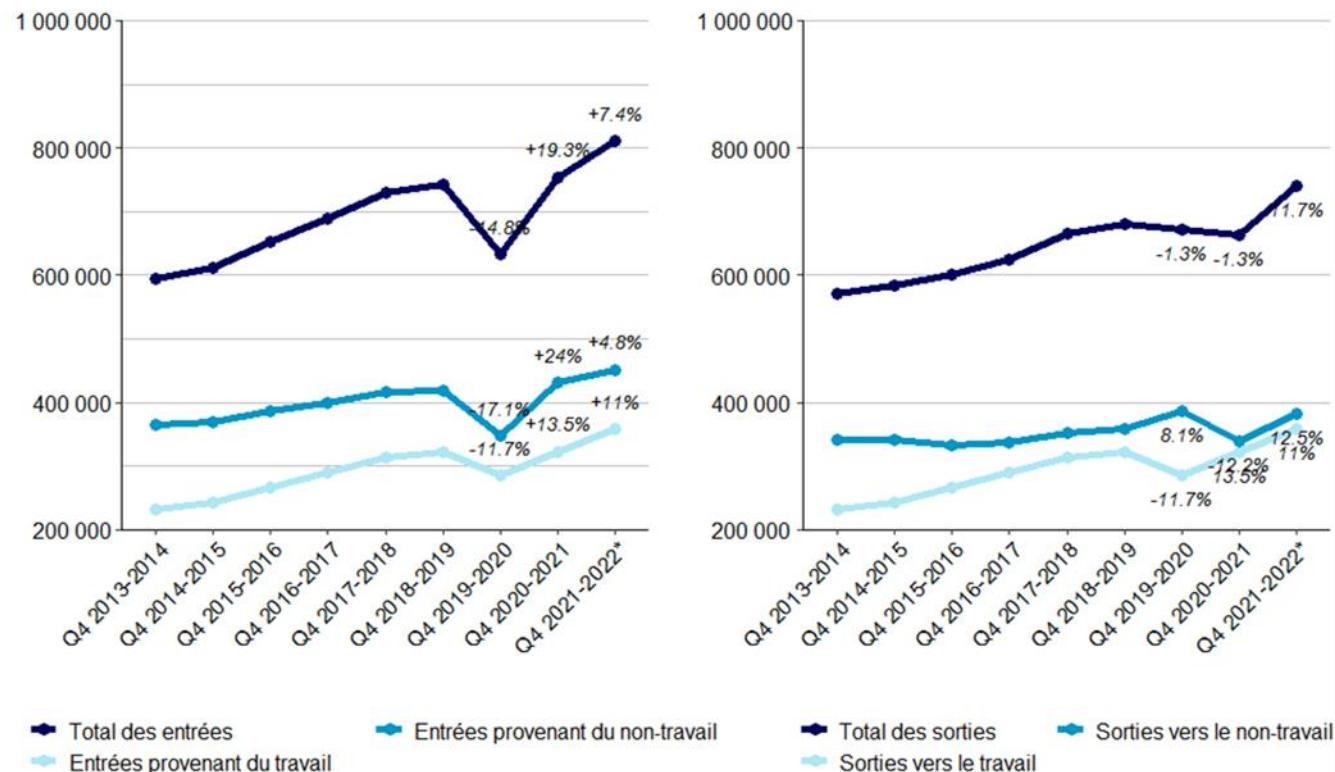
Malgré les multiples crises (inflation, Ukraine, énergie, etc.), nous ne voyons pas de ralentissement brutal dans la plupart des secteurs industriels au Q4 2021-2022. En termes nets, seul le secteur de la métallurgie est en baisse. Cependant, la création d'emplois diminue au Q4 2021-2022 dans les secteurs de la métallurgie et de la construction mécanique, et la destruction d'emplois augmente dans les secteurs alimentaire, chimique et métallurgique.

Tendance 6 : des transitions d'un emploi à l'autre sans précédent

Au cours du Q4 2020-2021 de la deuxième année de coronavirus, les entrées en provenance du 'non-travail' ont déjà atteint leur niveau le plus élevé depuis 2014. Ce chiffre augmente encore de 4,8 % au Q4 2021-2022 pour atteindre un nouveau record. Les entrées en 'provenance du travail', c'est-à-dire les transitions d'un emploi à l'autre, atteignent également leurs niveaux les plus élevés au Q4 2021-2022.

Jamais autant de personnes n'ont changé d'emploi qu'au cours du Q4 2021-2022.

Figure 10 Entrées et sorties vers/depuis l'emploi et le non-emploi (Q4 2013-2022*)



Tendance 7 : l'importance des flexi-jobs dans le recrutement augmente, sans sacrifier les emplois à temps plein

Figure 11 Évolution des entrées et sorties pour les flexi-jobs (Q4 2015-2022*)

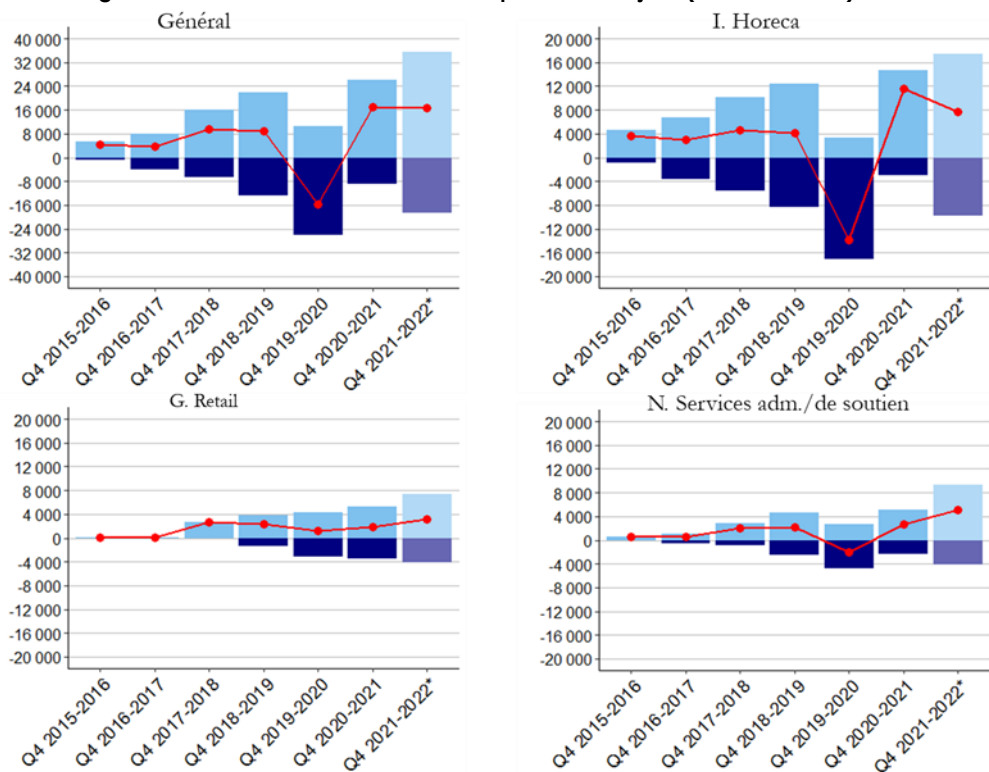
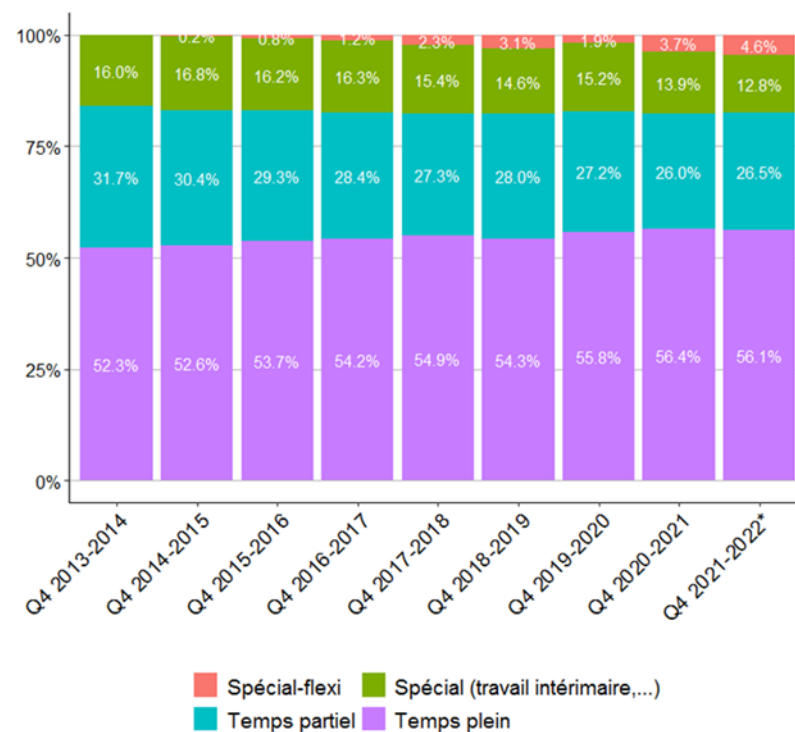


Figure 12 Évolution de la part du type d'emploi dans les entrées (Q4 2013-2022*)



Depuis l'introduction des flexi-jobs (Q4 2015-2016), ce système a pris de l'ampleur d'année en année. La tendance à la hausse du nombre d'entrées dans les flexi-jobs a été interrompue au cours de la 1^{re} année de coronavirus (Q4 2019-2020) pour tous les secteurs, à l'exception de la vente au détail. Lors de la 2^e année de coronavirus, les entrées étaient déjà revenues aux niveaux antérieurs au coronavirus. Au cours de la période la plus récente, nous constatons que les entrées dans les flexi-jobs continuent de croître fortement.

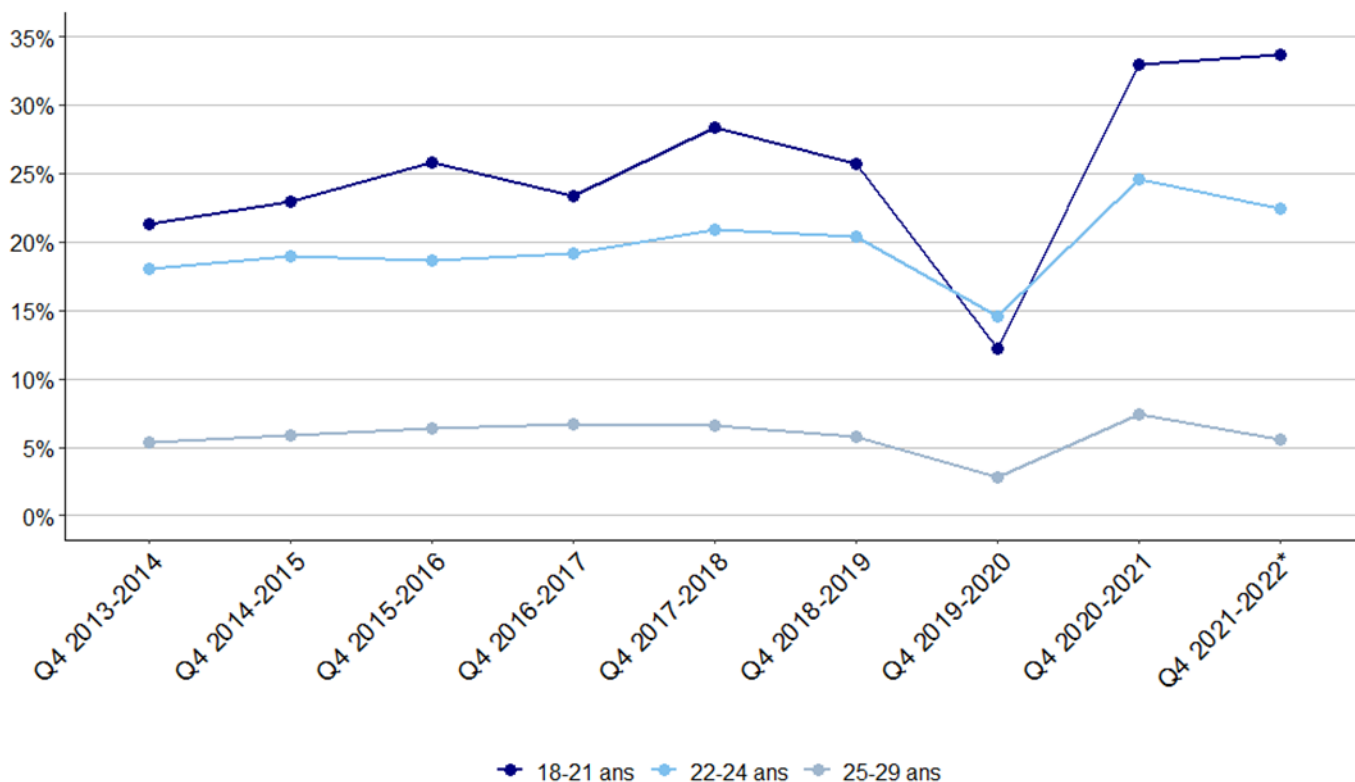
L'importance relative des flexi-jobs dans le recrutement total augmente systématiquement pour atteindre 4,6 %. Si nous ajoutons à cela l'évolution des entrées dans les emplois à temps plein, nous constatons qu'elle augmente également pour atteindre 56,1 %. Les entrées pour les emplois à temps partiel et les autres formes particulières de travail (principalement intérimaires) sont en forte baisse.

Tendance 8 : le coronavirus a incité les jeunes à retarder leur entrée sur le marché du travail

Taux d'entrées :

Le nombre de personnes d'une catégorie d'âge entrant sur le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie.

Figure 13 Évolution du taux d'entrées chez les jeunes (Q4 2013-2022*)



Le taux d'entrées a connu une forte baisse en raison du coronavirus. Les jeunes ont retardé leur entrée sur le marché du travail. Au Q4 2020-2021, nous assistons à un rattrapage et le taux d'entrées remonte à un niveau plus élevé qu'avant le coronavirus. Au Q4 2021-2022, nous constatons que le taux d'entrées diminue pour les personnes âgées de 22 ans et plus, tandis qu'il continue à augmenter légèrement pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans.

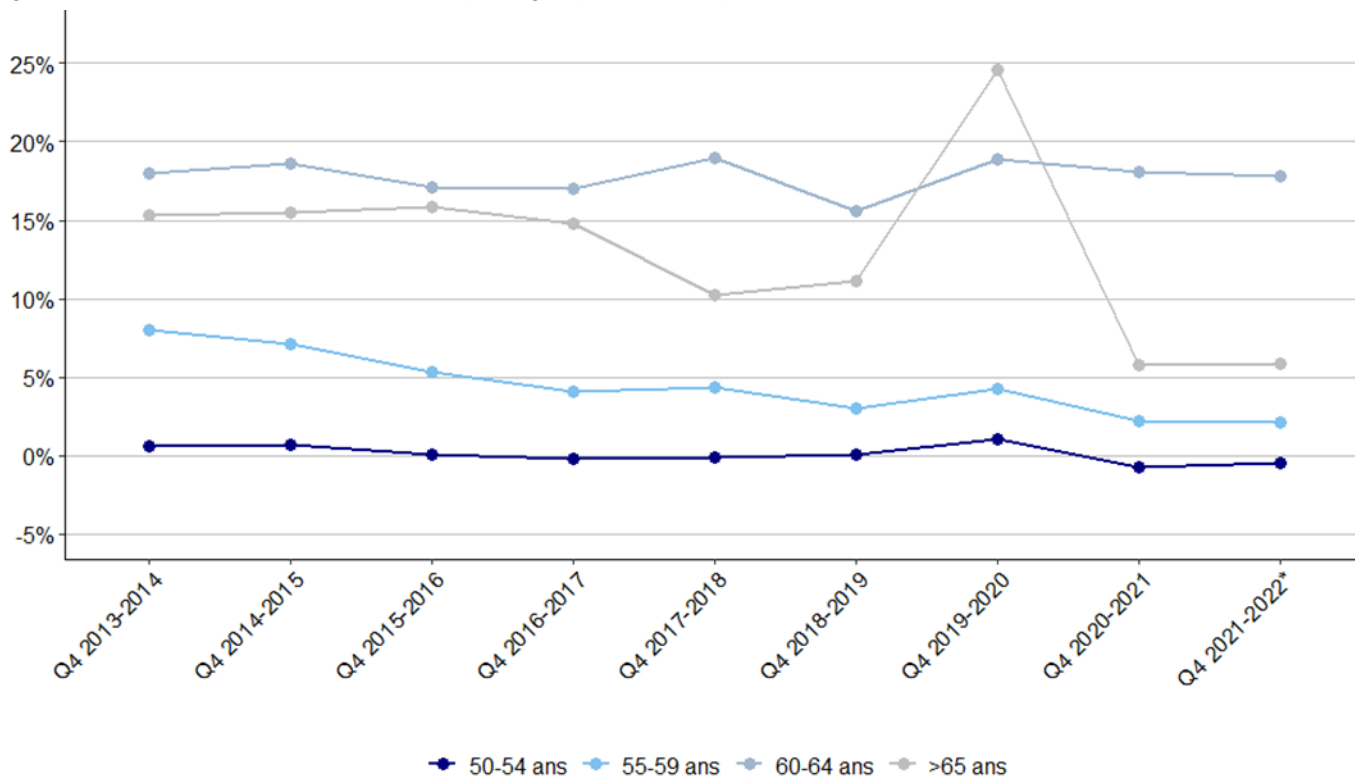
Cette hausse continue est due à l'augmentation du taux d'entrées dans l'industrie de l'Horeca et des services administratifs ou de soutien des jeunes âgés de 18 à 21 ans.

Tendance 9 : le taux de sorties est inférieur à celui avant le coronavirus, sauf pour les 60-64 ans

Taux de sorties :

Le nombre de personnes d'une catégorie d'âge sortant sur le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie.

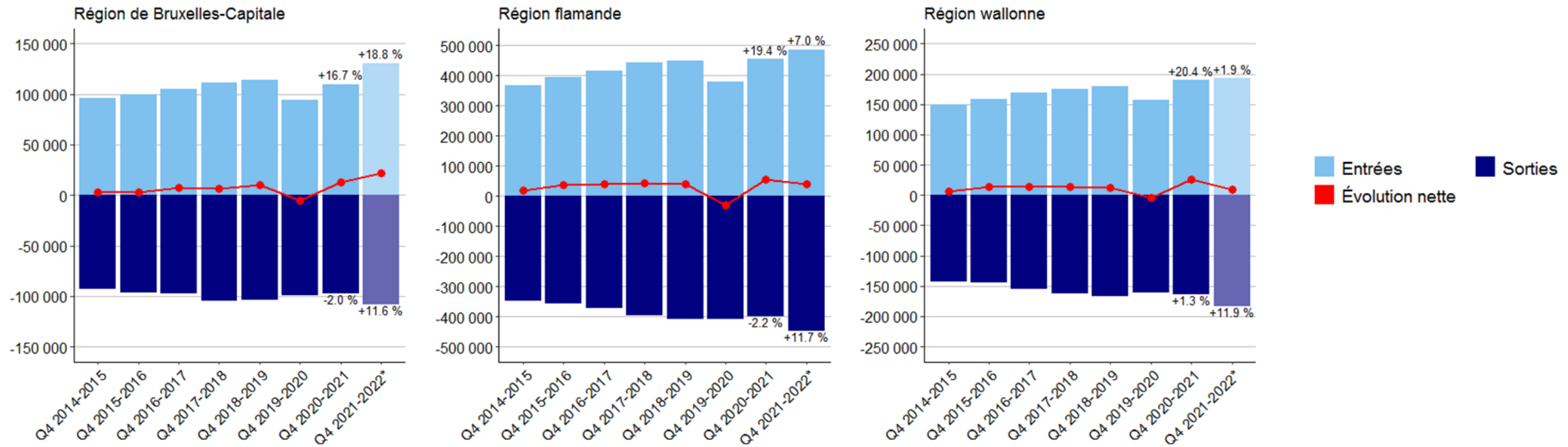
Figure 14 Évolution du taux de sorties chez les plus âgés (Q4 2013-2022*)



Le taux de sorties a connu une augmentation pour l'ensemble des plus de 50 ans au cours du coronavirus (Q4 2019-2020). Au cours de la 2^e année de coronavirus (Q4 2020-2021), le taux de sorties pour tous les groupes d'âge supérieurs, à l'exception des 60-64 ans, a chuté au niveau le plus bas jamais mesuré. Au Q4 2021-2022, le taux de sorties se maintient généralement à un niveau similaire à celui de l'année précédente.

Tendance 10 : nette reprise dans les trois régions, plus forte à Bruxelles

Figure 15 Évolution des entrées et sorties par région (Q4 2013-2022*)

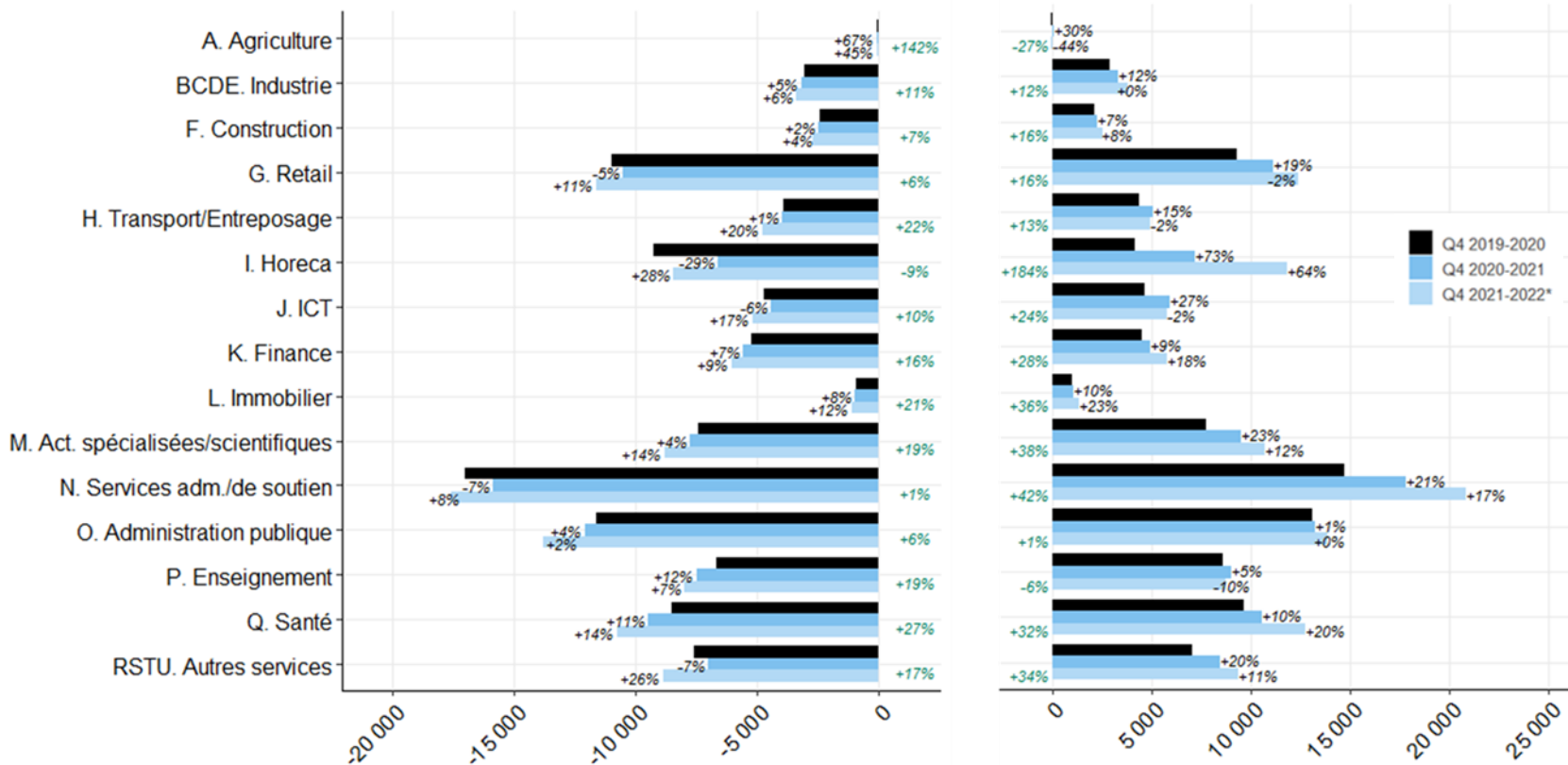


Les trois régions enregistrent une forte augmentation des entrées dans les entreprises ou les établissements de la région au cours de la 2^e année de coronavirus au Q4 2020-2021. Cette augmentation se poursuit fortement à Bruxelles (+18,8 %) et, dans une moindre mesure, en Flandre (+7 %) et en Wallonie (+1,9 %) au Q4 2021-2022. Les entrées ont atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré dans les trois régions.

Les sorties restent relativement stables au Q4 2020-2021, mais augmentent fortement (11 à 12 %) au Q4 2021-2022 dans les trois régions. Cela entraîne une diminution de l'évolution nette en Flandre et en Wallonie. Bruxelles continue à maintenir une tendance nette à la hausse en raison de l'augmentation plus importante des entrées.

Tendance 11 : plus forte reprise à Bruxelles pour les 'secteurs corona'.

Figure 16 Évolution des entrées et sorties par secteur dans la Région de Bruxelles-Capitale (au Q4 2019-2022*, les % en noir indiquent la différence avec l'année précédente, les % en vert indiquent la différence avec l'année pré-coronavirus au Q4 2018-2019).

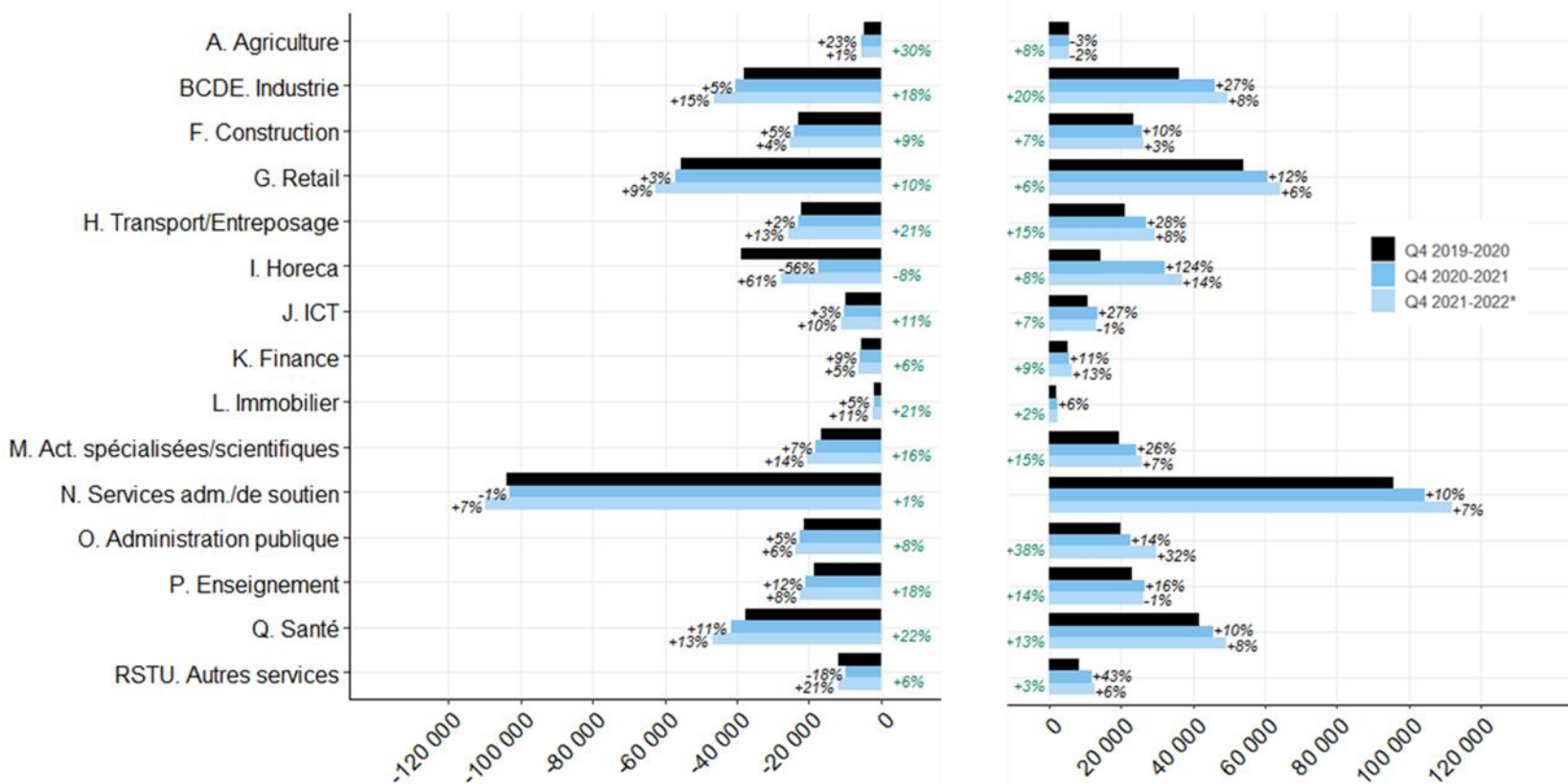


Les entrées augmentent dans presque tous les secteurs au cours de la 2^e année de coronavirus (au Q4 2020-2021), le secteur de l'Horeca (+73 %) étant l'exception. Cette augmentation se poursuit dans la plupart des secteurs au Q4 2021-2022. Dans le secteur de l'éducation, en revanche, nous observons une baisse de 10 %. Les entrées au Q4 2021-2022 sont supérieures aux entrées pré-coronavirus pour tous les secteurs, à l'exception de l'éducation.

Les sorties augmentent légèrement pour la plupart des secteurs au Q4 2020-2021. Pour le secteur de l'Horeca, nous observons d'abord une forte baisse (-29 %) au Q4 2020-2021, suivie d'une forte hausse (+28 %) au Q4 2021-2022. Les services administratifs et de soutien, les ICT, les autres services (y compris l'événementiel) et la vente au détail connaissent également une baisse au Q4 2020-2021, bien qu'elle soit moins importante que dans le secteur de l'Horeca. Les sorties sont plus élevées au Q4 2021-2022 qu'avant la crise du coronavirus pour tous les secteurs autres que l'Horeca.

Tendance 12 : la reprise est assez similaire dans tous les secteurs en Flandre

Figure 17 Évolution des entrées et sorties par secteur dans la Région Flamande (au Q4 2019-2022*, les % en noir indiquent la différence avec l'année précédente, les % en vert indiquent la différence avec l'année pré-coronavirus Q4 2018-2019).

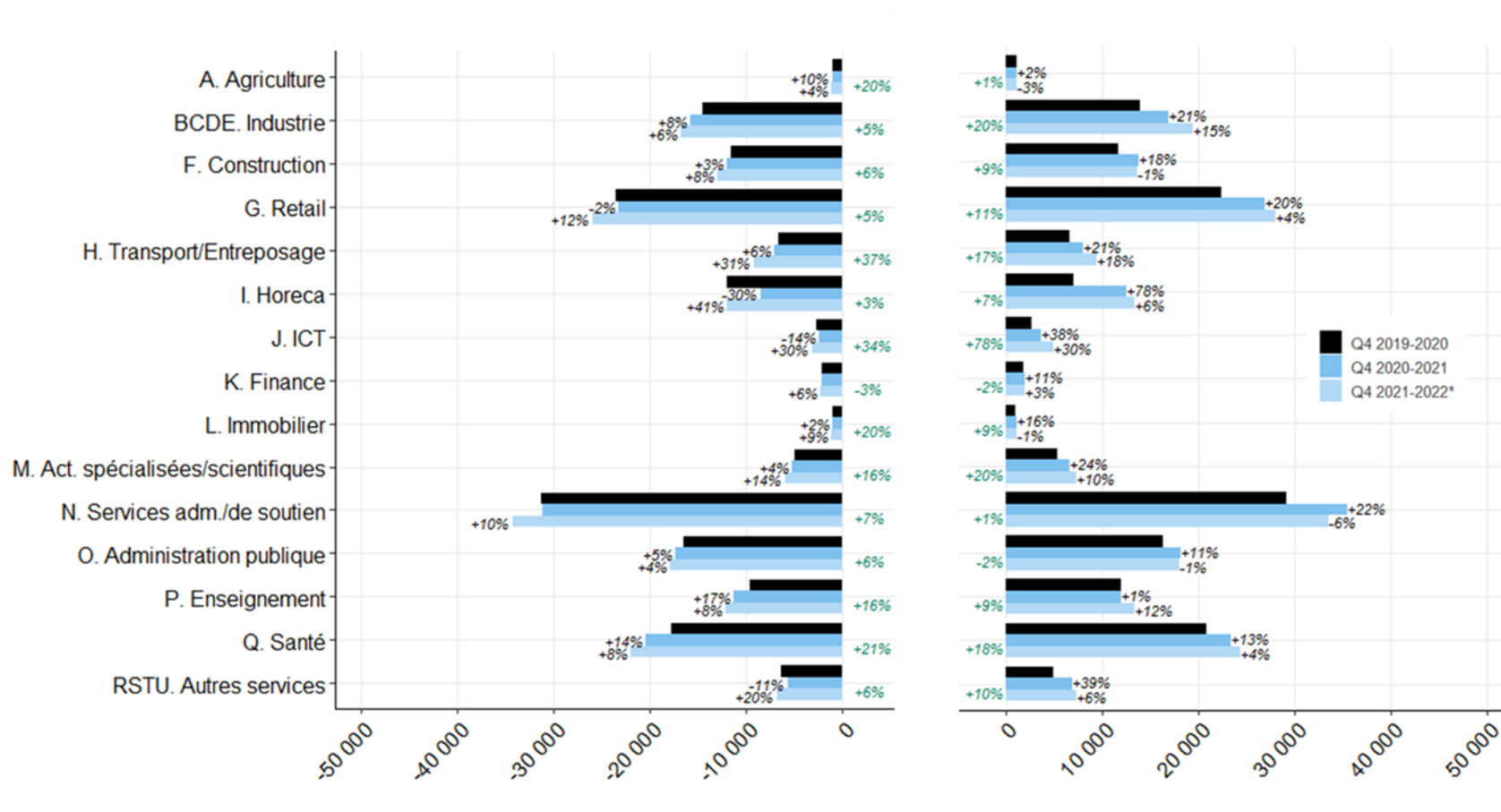


Comme à Bruxelles, nous constatons qu'en Flandre, les entrées dans tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture, augmentent au cours de la 2^e année de coronavirus (au Q4 2020-2021), en particulier dans le secteur de l'Horeca (+124 %). Cette augmentation se poursuit au Q4 2021-2022, mais généralement à un rythme plus lent. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et des ICT, nous observons une légère baisse. Les entrées au Q4 2021-2022 sont supérieures aux entrées pré-coronavirus pour tous les secteurs.

Les sorties augmentent légèrement pour la plupart des secteurs lors des deux années. Pour le secteur de l'Horeca, nous observons d'abord une forte baisse (-56 %) suivie d'une forte hausse. Les services administratifs et de soutien et les autres services (y compris l'événementiel) connaissent également une baisse au Q4 2020-2021, bien qu'elle soit moins importante que dans le secteur de l'Horeca. Les sorties sont plus élevées au Q4 2021-2022 qu'avant la crise du coronavirus pour tous les secteurs autres que l'Horeca.

Tendance 13 : récupération diverse après le coronavirus pour différents secteurs en Wallonie

Figure 17 Évolution des entrées et sorties par secteur dans la Région Wallonne (au Q4 2019-2022*, les % en noir indiquent la différence avec l'année précédente, les % en vert indiquent la différence avec l'année pré-coronavirus Q4 2018-2019).



Tous les secteurs wallons connaissent une forte augmentation des entrées au Q4 2020-2021. La situation est ensuite plus mitigée au Q4 2021-2022. Cette tendance se poursuit dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'agriculture, de la construction, de l'immobilier, des services adm./de soutien et de l'administration publique et défense. Tous les secteurs (en dehors du secteur financier et de l'administration publique et défense) atteignent un niveau d'entrées plus élevé qu'avant la crise du coronavirus.

Les sorties augmentent généralement au cours de la 2^e année de coronavirus. Seuls les secteurs de l'Horeca, de la vente au détail, des ICT et des autres services ont enregistré une baisse des sorties. Au Q4 2021-2022, nous observons une nouvelle augmentation des sorties dans tous les secteurs. Les sorties sont supérieures aux entrées pour tous les secteurs au cours de l'année la plus récente, à l'exception du secteur financier.

Dynam-Reg : méthodologie et concepts

Le projet Dynam-Reg est un partenariat entre l'ONSS et HIVA-KU Leuven, avec le soutien des trois régions (IWEPS, IBSA et Département WSE). L'objectif principal du projet est de cartographier la dynamique du marché du travail belge sur la base de données administratives : la dynamique des entreprises (création, arrêt, croissance ou déclin), des emplois (création ou destruction) et des travailleurs (entrées ou sorties) est cartographiée. Elle est basée sur l'ensemble de la population salariée en Belgique. Pour plus d'informations, consultez https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be.

Création d'emplois (destruction d'emplois) : augmentation (diminution) du nombre d'emplois dans les entreprises où le nombre de postes de travail à la fin de la période de référence (30 décembre 20XX-1 - 30 décembre 20XX) est supérieur (inférieur) à celui au début de la période. La création d'emplois (destruction d'emplois) qui n'est que la conséquence de changements administratifs ou juridiques (fusions, scissions, transferts, etc.) n'est pas prise en considération.

Taux de création d'emplois : création d'emplois divisée par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de destruction d'emplois : destruction d'emplois divisée par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Entrées (sorties) : l'effectif d'une entreprise au 30 décembre de l'année 20XX-1 est comparé à celui du 30 décembre de l'année 20XX. Quand un travailleur d'une entreprise redevable à l'ONSS n'est pas (ou est) retrouvé au cours de l'année 20XX-1, mais bien (ou pas) dans celle de l'année 20XX, on définit cela comme une entrée (sortie).

Taux d'entrées : entrées divisées par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de sorties : sorties divisées par l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de churning : le nombre de rotations d'emplois au sein de l'offre existante par rapport à l'emploi travailleur moyen de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Entrées 'en provenance du travail' : salariés qui accèdent à un nouvel emploi salarié en 20XX et qui occupaient un autre emploi salarié l'année précédente, en 20XX-1.

Entrées 'en provenance du non-travail' : salariés qui exercent un emploi salarié en 20XX, mais qui étaient demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année précédente, en 20XX-1.

Sorties vers le travail : salariés qui ont quitté un emploi salarié en 20XX-1 et qui occupent un autre emploi salarié l'année d'après, en 20XX.

Sorties vers le non-travail : salariés qui exerçaient un emploi salarié en 20XX-1, mais qui sont demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année d'après, en 20XX.

Taux d'entrées : le taux d'entrées est calculé en divisant le nombre d'entrants sur le marché du travail dans un groupe d'âge donné entre le début et la fin d'une période annuelle par l'occupation moyenne sur la période considérée pour le groupe d'âge concerné. Le taux de sorties du marché du travail est calculé de manière analogue. En calculant la différence entre les deux taux, l'effet des travailleurs qui changent d'emploi (calculés aussi bien au niveau des entrées que des sorties) est neutralisé et il ne reste plus que les entrées ou les sorties vers ou en provenance des emplois travailleurs.

Q4 2021-2022* : les chiffres pour le Q4 2021-2022 sont des chiffres préliminaires pour lesquels un ajustement pour les arrêts doit encore être effectué.

Pour une explication détaillée de la méthodologie Dynam, voir https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be.